
Gauthier De La Plante

595 5E RUE, QUÉBEC, QUÉBEC, G1J 2S6

TÉL : (418) 524-0222

INFO@GAUTHIERDELAPLANTE.COM

CERTIFICAT DE GARANTIE

LE REVÊTEMENT DE POUDRE DE POLYESTER UTILISÉ EST GARANTI PAR GAUTHIERDELAPLANTE PENDANT UNE PÉRIODE DE UN (1) AN CONTRE LA CORROSION, LA ROUILLE, LE DÉCHIREMENT, LE CLOQUAGE ET LES FISSURES, AUX CONDITIONS SUIVANTES;

La résistance structurale des produits de clôture est calculée pour une utilisation normale. Un surplus de poids causé par l'accumulation de neige, de grêle, de glace, d'arbres ou tout autre matériau qui cause des dommages à la clôture ne sera pas reconnu comme étant un défaut de matériau ou de fabrication couvert par cette garantie.

Toutes les présentes garanties sur les matériaux s'appliquent seulement aux défauts découlant d'un usage normal et non abusif et, ne s'applique pas lorsqu'il y a présence de défaut causée par un cas de force majeure, une émeute, un mouvement populaire, un accident, un dommage résultant d'un acte délibéré, un incendie, une inondation, une explosion, une altération, un environnement extrêmement rigoureux, des dommages causés par des produits chimiques naturels ou manufacturés (sel, sodium, soufre, etc.) ainsi que par toute cause indépendante de notre volonté.

La présente garantie est applicable à l'acheteur original seulement et les coûts du retrait ou du montage de l'installation de tout matériel ne sont pas couverts par la garantie. Une preuve d'achat devra être présentée pour se prévaloir de cette garantie.

01-01-2024